

De l'utilité de s'indigner

Un monsieur célèbre, dont j'ignorais jusqu'alors l'existence, ce en quoi il rejoint de nombreux chanteurs, politiciens et footballeurs dans mon esprit, a écrit un livre qu'il a intitulé « indignez-vous ». Le titre étant alléchant je me proposais de le lire. Mais comme à la suite de sa parution, de nombreux articles sont parus qui en analysaient le contenu, j'ai commencé par les lire afin de me forger une opinion toute faite.

Moi qui ne m'indigne pas facilement, je voulais surtout savoir ce que cela m'apporterait de m'indigner, et accessoirement ce que cela apporterait aux autres, à mon environnement, à la France et pourquoi pas (je vise loin), au monde entier.

J'en ai parlé à mon médecin qui m'a dit que s'indigner était très bon pour la santé, à condition que cela s'extériorise, car si on se contient, cela se transforme en stress, et ouvre la porte à diverses maladies psychosomatiques, comme l'aérophagie, le psoriasis, et j'en passe. Donc, m'a-t-il dit, indignez-vous bruyamment. Mais le bruit ne suffit pas. Il faut aussi que le corps participe, par exemple par des gesticulations. Mais celles-ci sont en général stériles. On peut les rendre efficaces par des mouvements raisonnés et coordonnés comme ceux que l'on pratique en culture physique, ou gymnastique suédoise, comme on disait autrefois, ou aérobic, comme on dit maintenant.



On peut aussi gesticuler en participant à une action constructive, comme par exemple, en déambulant dans les rues avec d'autres indignés, tout en brandissant des bannières. Cela fait travailler la ceinture scapulaire. Certains ont même traversé à pied la moitié du pays, drainant avec eux d'autres indignés, comme ceux qui autrefois « partirent cinq cents et se retrouvèrent cinq mille en arrivant au port ».

Il arrive que l'indignation collective se mue en un mouvement d'opinion grâce aux vertus d'internet. Mais alors, il faut le structurer, le canaliser au risque qu'il évolue dans des directions imprévues. Il vaut mieux alors rédiger une pétition qui précise contre quoi l'on s'indigne. Une fois remplies des noms de multiples indignés, il ne faut pas oublier de l'envoyer à qui de droit. Celui-ci est quelquefois difficile à identifier, mais qu'importe : dans ce cas, diffuser largement un communiqué de presse afin de faire savoir aux autres indignés, et même à ceux qui ne se sont pas indignés, qu'il y a des gens sur terre qui agissent concrètement.

Mais l'indignation peut souffrir du syndrome du soufflet, c'est-à-dire se dégonfler. En effet, il arrive que les indignés se fatiguent, car comme me l'a rappelé mon médecin, car il faut quand même avoir une bonne santé pour s'indigner durablement.

Heureusement, l'indignation est très souvent récurrente, comme la fièvre quarte. Elle fonctionne par bouffées : quand l'une d'elles disparaît, un autre sujet d'indignation se présente qui réactive le système, et l'indigné reprend son souffle et son activité.

Les sujets d'indignation sont heureusement nombreux et variés. La société en abonde. Les relations humaines en sont un grand pourvoyeur. L'administration est d'un grand secours dans la création de nouveaux sujets. La politique également.

Le plus difficile pour moi a été de trouver une raison de m'indigner, car mon naturel ne m'y porte pas. Il me fallait trouver un sujet qui en vaille la peine. Les impôts ? Trop facile ! Et vu ma situation socio-professionnelle, qui a connu une certaine stabilité, mes impôts directs ont suivi le mouvement.

La concussion, la prévarication, etc., des hommes politiques ? Ils sont monnaie courante depuis une grande antiquité. Le célèbre Solon, législateur grec du 5e siècle avant notre ère, les combattait déjà. On voit ce qu'il en est advenu. Un exemple, l'affaire du Collier de la Reine, pour n'en citer qu'un, a beaucoup perdu de son actualité.

Le gaspillage des deniers publics ? Un ami physicien et économiste m'a expliqué que c'était simplement une application du principe de Carnot : pour faire un travail utile, il faut accepter qu'une partie de l'énergie se dissipe en chaleur perdue. Ça marche avec les sous !

Je me suis donc indigné. J'ai quand même suivi les conseils de mon médecin et je me suis extériorisé. C'est effectivement efficace pour la santé. Mais cela n'a eu aucun effet sur le déroulement des événements pour lesquels je m'étais indigné.

Depuis cette constatation je m'indigne de moins en moins. Et avec l'âge j'atteins « la sérénité » qui est l'harmonieuse conjugaison de la sérénité et de la sénilité.

André Sauze (Aix-150)